



**LOGONNA
DAOULAS**

Logonna-Infos

ANNÉE 2024 - N°372

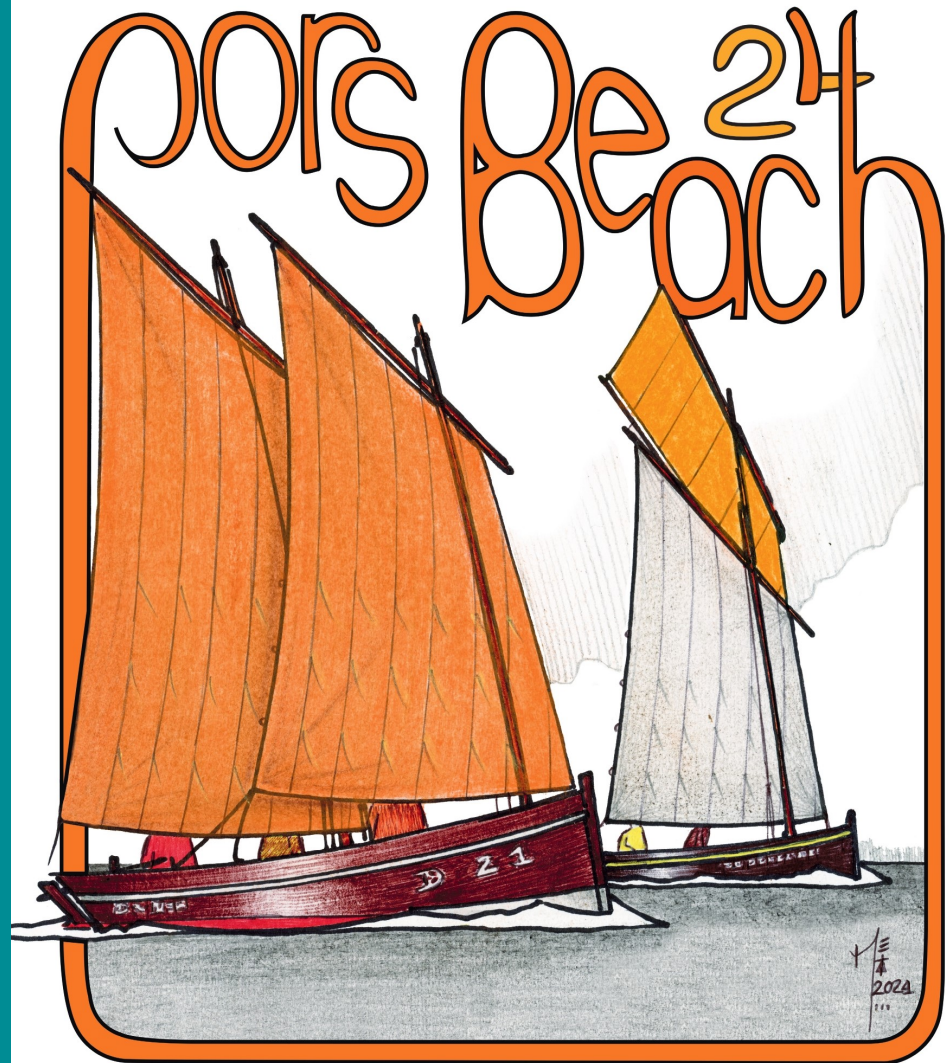
JUILLET - AOÛT

DANS CE NUMÉRO :

- Mission Gweneg
- Partenariat Don Bosco
- Le Clin d'œil
- L'ail triquètre, invasive
- La lutte des élèves contre la pollution plastique
- Zoom sur « Ribin à Logonna »
- Les festivités de l'été
- Les fêtes de Pors Beac'h

SOMMAIRE :

Numéros utiles et infos pratiques	2
Communiqués de la Mairie	3
Les travaux	6
Clin d'œil	7
Environnement	7
Vie économique	10
Vie associative	11
Animations	12



Fêtes Maritimes / 7 juillet **LOGONNA-DAOULAS** A partir de 16h

Magazine d'information de la commune de Logonna-Daoulas

Directeur de la publication : Fabrice Ferré

Coordinatrice : Séverine Quillévére

Conception-réalisation : Séverine Quillévére & Catherine Stéphan

Impression : MKS Communication

NUMÉROS UTILES

MAIRIE	02 98 20 60 98
BIBLIOTHÈQUE	02 98 20 66 29
ÉCOLE	02 98 20 64 65
MÉDECINS :	
Dr DELAIGUE	02 98 20 68 59
Dr LE NADAN	
INFIRMIERS :	
Clément KERBRAT	02 98 20 62 13
Damien BERRABAH	06 86 21 55 50
Benjamin GAVI	02 98 20 60 62
Marion BUREAU	
KINÉSITHÉRAPEUTES :	
Karine LE COZ	02 98 20 70 20
Anne LE LOUARN	
ORTHOPHONISTES :	
Perrine LE CORRE	06 52 57 76 52
Olivier PERCHOC	06 87 95 73 16
MEDECIN DE GARDE	15
PHARMACIE DE GARDE	32 37
DENTISTE DE GARDE	02 98 90 55 77
ANTOINE TAXI	06 84 60 28 05
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
CROSS CORSEN	196
(sauvetage en mer)	VHF canal 16
SPAC (7j/7j - 24h/24h)	02 98 85 49 66 06 11 74 64 98
EAU DU PONANT (24h/24h)	02 29 00 78 78
EDF (sécurité)	09 72 67 50 29 (appel local)
GRDF (sécurité) (7j/7j -24h/24h)	0 800 47 33 33
CLIC — Accueil de Daoulas	02 98 46 49 89
POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES (Pays de Brest)	06 72 83 35 70
CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE	02 98 21 80 20
RELAIS PETITE ENFANCE	02 98 25 87 26

CORRESPONDANTS LOCAUX

Le Télégramme :

Bruno INIZAN - 06 15 20 34 77
brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest-France :

Kristen FALCHON - 06 52 22 06 32
kristenfalchon@gmail.com

INFORMATIONS DE LA PAROISSE

Horaires des messes :

JUILLET

Les samedis à 18h : le 6 à Saint-Urbain ; le 13 à Logonna-Daoulas, le 20 à l'Hôpital-Camfrout, le 27 à Hanvec à la chapelle de St Conval de Toulboen.

Les dimanches à 9h30 à Daoulas et à 11h à Rumengol.

AOÛT

Les samedis à 18h : le 3 à la chapelle de Lanvoy, le 10 à Rosnoën, le 17 au Faou, le 24 à Dirinon, le 31 à Irvillac.
Les dimanches : à 9h30 le 4 et 11 à Daoulas, le 18 à Logonna-Daoulas à la chapelle Sainte-Marguerite, le 30 à 10h30 à l'Hôpital-Camfrout à la chapelle Sainte-Anne de Troaon

Le jeudi 15 août à 11h à Rumengol

**Le 20 juillet toute la journée,
Bric à Brac organisé par le Secours Catholique
place Saint-Mona à Logonna.**

Recensement militaire

Chaque jeune français.e de 16 ans doit se faire recenser. La démarche peut se faire en mairie ou en ligne sur le site service-public.fr



DEMANDES D'URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

MAHE Anthony	14, Guernevez	Panneaux photovoltaïques	22/04
GEGOT Rosine	26, l'anse du Bourg	Rampe accès PMR	22/04
EDF ENR M. DECLAS Benjamin	58, Camen	Install. générateur photovoltaïque	26/04
LEVY Catherine	45, Camen	Création baie vitrée	26/04
CHAM Elodie	10, rte de l'Argoat	Pose de ganivelles	04/05
LE BOT Manon	6, rte du Menhir	Modification entrée	14/05
DE SAINT MARTIN PERNOT Luc	48, rte du Bendy	Clôture	17/05
ECO HABITAT ENERGIE	29, Mengleuz	8 panneaux photovoltaïques	17/05
LE BOT Hélène	35, rte de Gorrequer	Clôture	20/05
LE MENS Eliane	4, rue des Ormes	Abri de jardin	21/05
KERUZORE Marc	12, rue de Kerjean	Changt. bardage	27/05
PPF29	24, Le Stang	Pergola bio-climatique	27/05
LECLERCQ Marie	9, rte de Moulin Mer	Install. deux Velux	27/05
GRAPPIN Judaël	12, Pors Bea'h	Rénovation	28/05
JOVIGNOT Alain	3, rue de Gorre ar C'hoat	Pergola	28/05
DESTANDRE Natha- lie	30, Rumenguy	Véranda	30/05
CAP SOLEIL-CSE	Rue de Gorre ar C'hoat	Install. 9 panneaux photovoltaïques	31/05
BOQUET Henri	1, pl. saint Mona	Ravalement façade	31/05
GUEDES Alain	12, rte du Centre nautique	Construction auvent	04/06
CHARRETEUR Alain	2, rte du Centre nautique	Changt. toiture	05/06
EDF ENR	58, Camen	Install. générateur photovoltaïque	05/06
GAUGUIER Guilhem	4, rue de l'Eglise	Création et changement ouverture	12/06
HENRY Catherine	7, rte des Trois Prats	Réal. fresque sur mur de	13/06
LE DROUMAGUET Yohann	6, Guernabic braz	Rempl. toiture sur dépendance	24/06

PERMIS DE CONSTRUIRE

LEBORDAIS Jérôme	3, allée des Marronniers	Construction maison	05/06
PANETTA Yohann	10, sainte-Marguerite	Extensions	21/06

PERMIS DE CONSTRUIRE

BODENES Hervé	3, allée des Marronniers	Création lot à bâtir	11/04
---------------	--------------------------	----------------------	-------

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCE

- Mona BARRAUD née le 11 mars 2024 à Landerneau

MARIAGE

- Simon LE GOFF et Anais SALIOU mariés le 8 juin 2024 à Logonna-Daoulas

DÉCÈS

- Michel MONOT décédé le 15 avril 2024 à Logonna-Daoulas
 - Yves GAUTRON décédé le 29 avril 2024 à Logonna-Daoulas
 - René GUERMEUR décédé le 17 mai 2024 à Logonna-Daoulas

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Pendant les mois de juillet et août, la mairie est ouverte au public les matins **du lundi au vendredi de 8h à 12h.**

COMMENT EVITER LES ARNAQUES AU SOLAIRE ?

Méfiez-vous d'abord des offres solaires proposées par téléphone, à votre domicile ou sur internet. Si quelqu'un vous contacte sans sollicitation préalable, préférez ne pas donner suite et refusez de livrer vos informations personnelles.

Prenez également le temps de la réflexion : comparez différents devis et prenez garde aux primes trop attrayantes. Sachez qu'aucun dispositif ne prend intégralement en charge l'achat et l'installation de vos panneaux solaires et qu'il est impossible d'être autonome en électricité grâce au photovoltaïque. Enfin, une installation solaire ne peut être envisagée qu'après étude préalable de votre habitat : toiture, environnement, contraintes d'urbanisme, etc...

Pour les travaux, fiez-vous exclusivement à des professionnels certifiés RGE, recensés dans l'annuaire France Renov'. En cas de doute sur un devis ou sur la viabilité d'un projet, contactez **Tinergie, service public local de la rénovation énergétique du Pays de Brest, au 02 98 33 20 09.** Tinergie est un service piloté par votre communauté d'agglomérations et dont l'accueil est assuré par Energence, agence énergie climat du Pays de Brest.

CONSEILS MUNICIPAUX

Sujets évoqués au Conseil Municipal du 22 mai 2024

- Convention de servitude ENEDIS
- Convention de partenariat - embellissement du poste de distribution publique d'électricité situé au carrefour des Trois Prats
- Prise en charge partielle des activités nautiques des jeunes de Logonna-Daoulas
- Intégration de la commune de Hanvec à la convention de partenariat pour le fonctionnement coopératif de la politique éducative locale sur le territoire du pays de Daoulas
- Attribution des participations 2024
- Attribution de subventions annuelles aux associations
- Protection sociale complémentaire – mandatement du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Finistère pour engager le dialogue social et lancer la procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de prévoyance
- Avis sur le projet de RLPI (règlement local de publicité intercommunal) de la CAPLD arrêté le 28 mars 2024
- Affaires diverses – informations

Prochain conseil municipal : Mardi 2 juillet 2024

18h30 en salle du Conseil

Les comptes rendus sont consultables sur le site internet de la commune :
<https://www.logonna-daoulas.bzh/compte-rendus-des-conseils-municipaux/>
ainsi que sur le panneau d'affichage dans le hall de la mairie.

Bien vivre ensemble



« La déchetterie était fermée » c'est en résumé les propos tenus aux gendarmes par la personne qui s'est débarrassée de ses livres et de divers documents sur le territoire de la commune. Ce monsieur a écopé d'une amende de 135 € avec l'obligation de ramasser tous ses déchets.

Pour information, en plus de la déchetterie située à Daoulas, il y a un container papiers au niveau du parking du stade de Beg Avel.

Horaires de la déchetterie : du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 19h, sur présentation de votre carte d'accès, à retirer auprès de la CAPLD.

REMORQUE DÉCHETS VERTS

JUILLET
06/07 : Le Mengleuz
13/07 : Terrain de foot
20/07 : Place du Marché
27/07 : Kerjean-Kerliver



AOÛT
03/08 : Le Cosquer
10/08 : Gorrequer
17/08 : Le Mengleuz
24/08 : Terrain de foot
31/08 : Place du Marché

MISSIONS GWENNEG



L'équipe municipale propose le dispositif "Mission Gwenneg" à destination des jeunes logonnais, âgés de 15 à 17 ans. Des missions à caractère éducatif sont proposées pendant les périodes de vacances scolaires, encadrées par un agent de la collectivité.

Il reste des missions à l'école du 8 au 11 juillet ainsi qu'aux services techniques.

Si vous êtes intéressés, contactez la mairie : 02 98 20 60 98

Plus de renseignements sur le site internet de la commune.

À Logonna-Daoulas, les élus continuent d'encourager la pratique de la voile chez les jeunes *

Depuis 2020, la Municipalité aide financièrement les jeunes de la commune pour la pratique de la voile au centre nautique de Moulin-Mer.

"L'année dernière, plus de 80 enfants ont bénéficié d'une réduction de 30%, et cet été, 33 jeunes sur 215 inscrits aux stages de voile vont déjà profiter de cette aide," a déclaré Gilles Calvez, adjoint, le 24 juin dernier, lors de la reconduction de la convention avec l'association Don Bosco. Les inscriptions se poursuivent, l'occasion de faire plus d'heureux !

* Tous les détails sur les stages de voile en page 15



Sur la photo : Jacqueline BAUDUIN (administratrice à Don Bosco), Yves GUIGNOT (adjoint au Maire), Gilles Calvez, (adjoint au Maire), Yvan GERBES (Responsable nautisme et jeunesse) et Anthony QUEGUINEUR (directeur de l'association Don Bosco)



ACTION SOCIALE

SORTIE EN BARGE SUR LE « BAG AN HOLL »

Une sortie gratuite en barge est organisée par le CCAS de Logonna-Daoulas **le samedi 14 septembre** de 14h à 17h. Elle est ouverte aux personnes de 70 ans et plus, ainsi qu'aux personnes âgées de 60 à 70 ans s'il reste des places.



Le « Bag An Holl » (barge du Centre Nautique de Moulin-Mer) est équipé pour accueillir des personnes à mobilité réduite. La sortie sur l'eau durera entre 2 et 3 heures en fonction de la météo et le bateau mènera les participants jusqu'au pont de Térénez en passant par le cimetière des bateaux de Landévennec. Au retour, un goûter sera partagé au Centre de Moulin Mer.

Le rendez-vous est fixé sur le bas du centre nautique à la cale privative. **Les inscriptions sont à faire en mairie avant le 6 septembre : 02 98 20 60 98 / mairie@logonna-daoulas.bzh**

Nouveau matériel pour les agents des services techniques

Les services techniques communaux envisagent de progressivement remplacer les machines thermiques dédiées aux espaces verts, par des machines électriques sur batterie.

Afin de faire un point sur ce sujet, une présentation du matériel STIHL a été organisée aux ateliers du Créquin en présence des représentants des services techniques des communes voisines.



Réouverture du sentier côtier

Petit à petit, les effondrements sur le sentier côtier sont traités.

L'accès devrait être à nouveau autorisé courant juillet, renseignez-vous auprès de la mairie.



Stade de foot de Beg Avel

La tempête Ciaran n'a pas épargné notre commune, et par la force du vent, un abri de touche a volé dans le champ voisin.

Les services techniques ont entrepris de le remplacer avec, cette fois-ci, une structure métallique qui, nous l'espérons, résistera aux futures tempêtes.

Le précédent clin d'œil faisait référence aux multiples vies du plancher de l'ancienne mairie. Grâce à François, nous en savons un peu plus.

Le bâtiment a été construit en 1932 par M. Perrot, rescapé de la guerre 14-18, et c'est un effet collatéral de cette guerre qui a amené ce plancher à Logonna-Daoulas.

En 1917, les États-Unis sont venus nous aider et avec eux une grande quantité de matériel. Dans le lot, il y avait des chalands avec des ponts en bois et pas n'importe quel bois, du Pitchpin.

Le Pitchpin est un conifère qui pousse en Amérique et qui est aussi résistant que le chêne tout en étant imputrescible. Après la guerre, l'État Français a récupéré ces chalands qui ont été vendus par les domaines et, vous l'aurez compris, achetés par M. Perrot. Les encoches visibles au niveau du plafond de la cave servaient à épontiller le pont du chaland.



Nous pouvons donc dormir tranquille, ce plancher devrait résister à l'activité du futur tiers lieu.

Il faudra, dans un futur article, retracer la vie de M. Perrot qui vaut le détour.

Attention, le chantier du tiers lieu est interdit au public, il ne faut en aucun cas franchir l'enceinte grillagée. La gendarmerie réalise des rondes sur Logonna avec une attention particulière pour ce chantier.

Communiqué du Service Environnement de la C.A.P.L.D.

De nombreuses erreurs de tri des déchets sont encore notées par les agents de collecte. Il est important de connaître les règles de tri, un bon moyen de limiter l'impact de nos déchets sur l'environnement.

Évitez de déposer dans vos bacs : les vêtements, les déchets verts, la cendre et les poussières.

Les vêtements peuvent être recyclés en les déposant dans les colonnes d'Abi 29, les déchets verts et la cendre peuvent être une ressource pour votre jardin.

PAYS LANDERNEAU
DAOULAS

L'AIL TRIQUÈTRE, LA BELLE INVASIVE

Il n'y a pas si longtemps, nos sous-bois étaient couverts de jacinthes bleues au printemps ;



aujourd'hui, elles se font plus rares et sont souvent remplacées par une concurrente invasive qui conquiert aussi nos talus et jardins : l'ail triquetre.

Avec ses fleurs blanches en forme de clochettes pendantes vers le bas et sa tige à trois angles, l'ail triquetre est assez facile à identifier et il ne faut pas le confondre avec l'ail des ours aux fleurs en forme d'étoile.

Si cette fleur est décorative, elle devient vite une nuisance dans nos jardins et chemins, et on cherche au minimum à la contrôler, voire l'éliminer, et ce n'est pas si simple.

Cette plante à bulbe s'étend en multipliant ses bulbilles d'une année à l'autre, l'arracher ne sert à rien, les bulbes restant en terre.

Il n'y a pas de méthode miracle pour s'en débarrasser. L'enlèvement des bulbes (personnellement, j'utilise un pied de biche) est une tâche fastidieuse, mais cela permet de réduire fortement la repousse l'année suivante, mais repousse il y aura !

La fauche répétée a aussi une certaine efficacité en empêchant la plante de faire des graines et de se disséminer.

photo : *Allium triquetrum* (à 3 angles)

Les produits chimiques sont sans effet comme pour la plupart des plantes à bulbes et sont des polluants pouvant nuire aux plantes voisines de l'ail et à l'environnement.

Pour plus d'informations, voir la fiche du conservatoire botanique de Brest. [https://www.cbnbrest.fr/files/Fiche_BZH_Allium_triquetrum_V_2020_05_18_2\(1\).pdf](https://www.cbnbrest.fr/files/Fiche_BZH_Allium_triquetrum_V_2020_05_18_2(1).pdf)

Bon jardinage !

OPÉRATION DE NETTOYAGE DU LITTORAL

À Logonna, nous sommes particulièrement sensibles à la propreté de notre littoral. Pas moins de deux associations, l'école, des élus et des jeunes dans le cadre de l'opération "Mission Gwenneq" ont nettoyé différents secteurs du littoral.

La configuration de l'anse de Penfoul exposée aux vents et aux courants en fait un piège à déchets flottants. L'anse étant moins accessible, les déchets s'accumulent plus qu'ailleurs. Quelques anonymes se sont chargés de regrouper ces déchets qui ont été ramassés dans le cadre de l'opération Gwenneq par Tifenn, accompagnée de trois élus. Comme le montre cette photo, la récolte a été conséquente.



LES ELEVES DE L'ECOLE S'ENGAGENT POUR LUTTER CONTRE LA POLLUTION PLASTIQUE

Les élèves de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 de l'école de Logonna-Daoulas se sont réunis jeudi 14 juin sur le parvis de Kejadenn pour accueillir Simon Le Saumon, en compagnie de Stéphanie Isoard (Syndicat de bassin de l'Elorn) et Yves Guignot (adjoint à l'environnement).

Simon le Saumon est une sculpture remplie de déchets plastiques. L'objectif est de montrer les déchets ramassés sur les bords de l'Elorn pour sensibiliser les habitants sur la pollution, thème travaillé cette année par les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 dans le cadre du projet Aire Marine Éducative.

Les élèves sont revenus sur ce qu'ils ont entrepris durant l'année : ils ont beaucoup réfléchi, aidés par les expérimentations sur le terrain de Stéphanie Isoard et ont finalement proposé à Fabrice Ferré et Yves Guignot plusieurs actions à mettre en place sur la commune de Logonna pour lutter contre la pollution plastique : réalisation d'affiches pour organiser un ramassage grand public, localisation des grilles d'eau pluviale à proximité de l'école et création d'un visuel (macarons) pour éviter qu'elles ne soient confondues avec des poubelles, installation de bacs à marée et la possibilité d'adopter un bout d'estran de Logonna.

L'installation de Simon le Saumon marque la fin d'une année de réflexion et d'actions autour des déchets et le début d'une autre sur le même thème.



Envie de vous engager contre la pollution plastique des grèves de Logonna ? Adoptez un bout d'Estran !

Le syndicat de bassin de l'Elorn et les élèves de l'école vous invitent à participer à cette grande campagne d'adoption ! Pour adopter, rien de plus simple :

- 1) Rendez-vous sur le site : <https://ramassage-elorn.fr/participer/adopter-elorn/>
- 2) Dessinez le secteur que vous souhaitez adopter (un même secteur peut être adopté par plusieurs personnes)
- 3) Engagez-vous à y ramasser les déchets au moins 1 fois/an

Déjà 30 familles ont adopté un bout d'estran pour un linéaire cumulé de 6,4 km de grèves ! À vous de jouer !



Mais quand va-t-il être opérationnel cet IRVE* ?

Pour rappel, la commune a mis à disposition un terrain pour l'installation d'un IRVE* au niveau de la place du marché, sous maîtrise d'œuvre du SDEF. Cet équipement aurait dû être opérationnel en août 2023, mais suite à un différend entre le SDEF et Enedis, l'installation a été stoppée. Comme vous avez pu le voir, le chantier a redémarré et nous pouvons dorénavant espérer une mise en service en août 2024.

*IRVE : Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique



ACCROCHES-VELOS

Il manquait une accroche vélo du côté de l'abri des voyageurs, c'est désormais chose faite. Une fabrication maison, en harmonie avec le lieu.

« LE KEROZEN » vous accueille pendant l'été



Le bar du Camping du Roz est ouvert à tous, tous les jours à partir de 16h jusqu'au 27/09.

En partenariat avec Coralie de « Rock Ha Billig », soirées crêpes/galettes tous les mardis soirs en juin et septembre, et les vendredis et samedis soirs à partir du 5 juillet. Ambiance conviviale et familiale.

Les dimanches soirs à partir de mi-juillet et jusqu'à fin août, c'est apéro-concert.

Ces soirées sont ouvertes à tous ceux qui le souhaitent (réservation fortement conseillée pour les soirées crêpes).

Aire de jeux (réservée aux clients), juste à côté du bar, pour que les parents puissent profiter de leur moment de détente.

Location de canoe-kayak et kayak de pêche.

Camping du Roz : 06 68 57 84 84 / 09 81 92 67 86



Retrouvez vos commerçants chaque samedi matin sur le parvis de Kejadenn !

La commune et ses associations

Zoom sur « RIBIN À LOGONNA »

L'association Ribin à Logonna, créée en 2015, propose plusieurs types d'activités, autour de la thématique des chemins et de la sauvegarde du petit patrimoine.

Un groupe de running se retrouve le dimanche matin, sur le parvis de la mairie, pour courir sur les chemins de la commune.

Un groupe de marche, le lundi après midi, organise des randonnées (8 à 10 km) à partir de Logonna, avec, le plus souvent, un covoiturage. L'allure est modérée et ces randonnées sont accessibles à toutes et tous.

Tous les quinze jours, des chantiers sont organisés avec un rassemblement à 9h, sur le parking de l'école. Le gros outillage (tronçonneuses, débroussailleuses) est fourni par l'association, chacun apporte sa bonne humeur, et il s'agit d'entretenir les sentiers intérieurs de la commune. Nous conservons également, dans le meilleur état possible, les lavoirs et fontaines, qui doivent être régulièrement dégagés de l'envahissement de la végétation.

Nous avons réalisé un balisage des sentiers communaux, une carte a été établie et peut être trouvée sur le site de l'association et en mairie.

Les nouveaux bénévoles sont les bienvenus !



Contact Ribin à Logonna : 06 33 34 15 76



LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

La saison estivale sera rythmée par des animations musicales, créatives, nautiques, il y en aura pour tous les goûts ! A vos agendas pour y noter les nombreux rendez-vous organisés par la Municipalité et les associations locales.

Le Logonna-Pratique, petit livret touristique et commercial est disponible à l'accueil de la mairie et dans les commerces. Vous y retrouverez les coordonnées des commerces et des hébergeurs, les jours et horaires des marchands ambulants ainsi qu'une carte de la commune.



LES ATELIERS CRÉATIFS



FABRICATION DE CRÊPES

Vous rêvez d'apprendre à « tourner des crêpes » ? La Municipalité organise pendant l'été des ateliers de fabrication sur billig. Christelle vous transmettra les techniques et le tour de main, de quoi impressionner et régaler vos amis !

Trois personnes par session / 10€ par personne / salle Kejadenn
Informations et inscriptions en mairie : 02 98 20 60 98

Les dates d'atelier : 19 et 30 juillet, 2 et 9 août



ATELIER CRÉATIF

Vous aimez écrire, raconter. Vous avez des mots dans la tête, une envie de les coucher sur le papier, et vous souhaitez tenter l'expérience de les mettre en musique ?

Alors, si cela vous chante, rejoignez-nous dans un atelier de mise en mots et de mise en voix.

Agathe et Vanessa vous accueillent pour un moment de détente, partage et création.

Sur inscription :
la.raconteuse.de.vies@gmail.com

Samedi 3 août à 14h / Salle Kejadenn



LES CONCERTS



C'est de l'alchimie entre deux sœurs, Sarah et Emmanuelle, qu'est né le groupe **ARAËLLE**.

Toutes deux se sont inspirées depuis leur enfance des sons des terres celtiques.

Ces chanteuses musiciennes content et incarnent au travers de leurs chants des histoires d'amour bienheureuses ou miséreuses, des rêveries et des regrets, l'enracinement de la terre et la splendeur de la nature.

Une chanteuse et une harpiste, aux voix harmonieuses et talentueuses, à écouter sans détours.

Mardi 16 juillet à 20h / Eglise Saint-Monna
Entrée : 10€ (gratuit moins de 12 ans)



CHRISTIAN LE DELEZIR se produira en récital "Exatonique" pour une soirée musicale où se mêlent rêverie et lyrisme.

Le voyage en Exatonie est un voyage au son de flûte alto à quart de tons, flûte en ut et flûte en bambou.

Diplômé du Berklee College of Music de Boston et du Conservatoire européen de musique de Paris, Christian Le Délezir est flûtiste et pianiste, soliste, improvisateur et compositeur.

Il est invité à des festivals de flûte internationaux, et par des radios telles France Inter ou France Musique.

Mardi 6 août à 19h / Eglise Saint-Monna
Durée : 1h15
Entrée : 12€ / réduit : 8€ / gratuit pour les moins de 12 ans

LOGONNA-DAOULAS
Église Saint-Monna
Mardi 6 Août - 19h

Entrée : 12 Euros / 8 Euros réduit / gratuit - de 12 ans (billetterie sur place dès 18h30)
Renseignements / réservations - Tél : 02 97 24 08 16 / contact@christianledelezir.com

Ou Billetterie en ligne sur www.christianledelezir.com



LES EXPOSITIONS

Une dizaine d'artistes locaux, membres de l'association Asambles de Logonna-Daoulas, exposent leurs toiles.

Du 28 juillet au 4 août, salle du Conseil de la mairie de 14h à 18h.

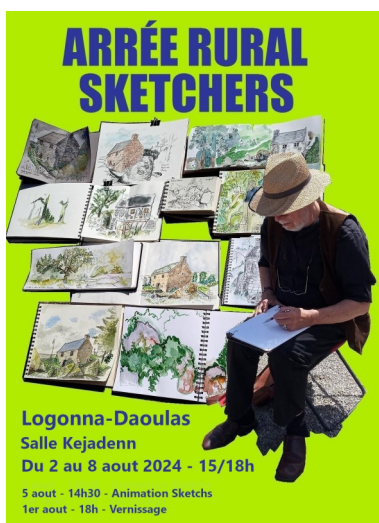
EXPOSITION Couleurs sur le quai

du 28 JUILLET AU 4 AOÛT 2024



Salle de la Mairie
LOGONNA - DAOULAS

Ouvert de 14 h à 18 h - Entrée libre



Sous l'impulsion de Patrick Hervé, ce groupe informel de dessinateurs arpente les Monts d'Arrée depuis 2019. Construit selon le modèle des Urban Sketchers, une communauté mondiale de dessinateurs qui se consacre à la pratique in-situ et qui agit en interaction avec les

réseaux sociaux, il a la volonté de témoigner « des lieux où on habite ».

Afin d'en laisser des traces variées et contemporaines, les dessinateurs (entre cinq et quinze selon les sessions) se donnent rendez-vous dans des sites connus ou improbables, graphiquement intéressants, pour des temps de deux à trois heures d'immersion dans le paysage, devant un bâtiment, des personnages, un sujet.

Les Arrée Rural Sketchers se rencontrent tous les deuxièmes lundis de chaque mois entre 14h30 et 16/17h. Les points de rendez-vous sont donnés la semaine précédant la séance sur le groupe public Facebook ARRÉE RURAL SKETCHERS (à ne pas confondre avec la page Arrée Rural Sketchers – Art qui existe également et présente une diversité d'informations sur le sujet) ou via le mail : arrearuralsketchers@gmail.com

Exposition du 2 au 8 août de 15h à 18h / salle Kejadenn - Vernissage le 1er août à 18h
Animation Sketch le 5 août à 14h30

Le concours de peinture "Couleurs de Bretagne" revient dans notre commune pour la sixième édition. Petits et grands pourront s'essayer à l'aquarelle, la gouache, fusain, crayon, collage...

Le concours est organisé par la commune, en partenariat avec l'association Couleurs de Bretagne. Il promeut notre patrimoine dans toute sa diversité. Il favorise l'expression de l'imagination et de la créativité.

Les participants, artistes, initiés, amateurs, touristes, s'inscrivent pour passer une journée conviviale et de partage.

Tous les participants sont classés dans différentes catégories d'âge pour les enfants, de technique et de niveau pour les adultes. En fin de journée, un jury local détermine les lauréats.

De 8h à 12h : inscription gratuite à la salle Kejadenn. Chaque artiste amène son matériel.

De 8h à 15h : création des œuvres.

De 15h à 16h : retour des œuvres

De 16h à 17h : réunion du jury.

A partir de 17h : exposition ouverte au public.

17h45 : remise des prix

18h : Verre de l'amitié

Toutes les compositions figuratives ou abstraites sont acceptées. En fin de saison, toutes les œuvres sélectionnées lors des différents concours locaux, environ une cinquantaine, seront exposées à la finale à Châteaubriant.

Venez croquer un coin de patrimoine lors d'une journée riche d'échanges, de rencontres.

Lundi 29 juillet, salle Kejadenn



LES SORTIES NOCTURNES

CINE PLEIN AIR

Les jeunes du C.M.J. ont concocté une soirée plein-air qui débutera vers 18h30 avec des animations jeux, une structure gonflable, des crêpes, petite restauration, buvette, de quoi vous occuper jusqu'au coucher du soleil pour la projection du film « King ».

Samedi 10 août au Yelen (repli salle Kejadenn si météo défavorable)



BALADES CONTEES

La conteuse Aziliz vous guide entre terre et mer, sur les petits sentiers magiques de Logonna. Ses histoires parlent des secrets d'hier et de toujours, de trésors et de magie, de pierres et de vagues.

Conseils : prévoyez de bonnes chaussures, une lampe de poche et des vêtements coupe-vent.

Durée : 2h30

Tarifs : adultes 8,50€, enfants 4€, famille (2A+2E) 23€

Réservation : 06.71.84.15.67 / 29gladaan@gmail.com

www.djidjik.fr

Judi 08/08 à 20h30 : Chapelle Sainte-Marguerite

Mardi 20/08 à 20h30 : Chapelle Saint-Jean



LES LOISIRS NAUTIQUES

Offre de stage de Voile au Centre nautique de Moulin Mer en juillet et août

Les inscriptions se poursuivent au Centre nautique de Moulin Mer pour l'été 2024 ! Du 10 juillet au 1er septembre, les activités nautiques promettent de divertir et former les participants, tout en leur permettant de profiter des plaisirs de l'eau !

Des stages de 3 à 5 demi-journées adaptés pour tous les âges : Moussaillons dès 5 ans, Optimist 7-9 ans, Catamaran kl 10-14 ans, Catamaran RS ado-adultes (Nouveau : le stage Catamaran RS sera dispensé au Yelen).



Crédit photo : Yvan Gerbes

Un partenariat renouvelé pour les jeunes de Logonna-Daoulas La Mairie de Logonna-Daoulas et le Centre de Moulin-Mer (Association Don Bosco) renouvelle leur partenariat visant à soutenir les jeunes de la commune. Grâce à cette convention, les résidents de moins de 18 ans bénéficient d'une réduction de 30 % sur les stages de voile. Pour en profiter, il suffit de présenter un justificatif de domicile lors de l'inscription, qui se fait par téléphone ou sur place !

Et pour les non-résidents, un module de réservation est disponible en ligne sur notre site internet pour les stages d'une durée de 5 demi-journées (moulin-mer.fr).

Point locations nautiques - La Paillote du Yelen

Le point de locations nautiques « La Paillote du Yelen » sera ouvert 6 j./7j. du 6 juillet au 1er septembre, du mardi au vendredi de 17h30 à 20h30 et samedi & dimanche de 14h30 à 20h30. Vous pouvez y louer des kayaks, catamarans, paddles et planches à voile. Combinaisons et gilets sont fournis. Des boissons et des glaces sont également disponibles sur place.

FÊTES MARITIMES DE PORS BEAC'H 2024

À Logonna-Daoulas, le port de Pors Beac'h, qui fut un des principaux ports coquilliers de la rade de Brest, accueillera des fêtes maritimes le dimanche 7 juillet.

Ces fêtes seront gérées conjointement par les associations de plaisanciers de Pors Beac'h, de Moulin Mer et la commune de Logonna-Daoulas. D'autres associations de Logonna-Daoulas participeront également à son déroulement. Un grand merci à tous les bénévoles.



Programme de la fête !

De 16h à 18h

Réalisation de cordages en direct, exposition d'objets de marine traditionnelle, photos de marine, présence de Mickaël Eymann, sketcher des Monts d'Arrée pour une fresque in situ, exposition photographique, stands du Parc d'Armorique, de la SNSM, animations pour les enfants, maquillage, jeux.

Concerts de musique traditionnelle, chants de marins : chorales « Loga'rythmes » et « À Virer », orchestre de Jean Réale.

Jeux nautiques, course de godille, démonstration SNSM.

Crêpes et buvette



À partir de 18h

✿ Arrivée des bateaux invités qui prendront un mouillage ou bien viendront s'échouer sur l'estran à marée haute.

✿ Spectacle pour enfants sur les pirates à 18h.

De 19h à 24h

Suite des concerts de musique traditionnelle et restauration gérée par les associations : moules frites, jambon frites, bar à vin, buvette, crêpes.

Informations pratiques

Accès gratuit

Des parkings route de St Jean, en amont de Gorrequer.

Le parking de Gorrequer : PMR et aux bénévoles seulement

Navette entre parking et le port.

Le stationnement des véhicules sera néanmoins difficile, venez à pied ou en vélo !



Mairie de Logonna-Daoulas

21 Rue Ar Mor

29460 Logonna-Daoulas

02 98 20 60 98

mairie@logonna-daoulas.bzh

Horaires d'ouverture

(Juillet et août)

Du lundi au vendredi : 8h00 - 12h00